

REPORT TO THE HOUSE

Friday, June 16, 1989

The Legislative Committee on Bill C-8, An Act to amend the Department of Labour Act has the honour to report the Bill to the House.

In accordance with its Order of Reference of Wednesday, May 17, 1989, your Committee has considered Bill C-8 and has agreed to report it without amendment.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (*Issues Nos. 1 and 2 which includes this Report*) is tabled.

Respectfully submitted,

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le vendredi 16 juin 1989

Le Comité législatif sur le projet de loi C-8, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Travail a l'honneur de rapporter le projet de loi à la Chambre.

Conformément à son Ordre de renvoi du mercredi 17 mai 1989, votre Comité a étudié le projet de loi C-8 et a convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages relatifs à ce projet de loi (*fascicules nos 1 et 2 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président.

GILBERT PARENT, M.P.

Chairman.